

Ecrit par le 23 juillet 2024

La 47^e édition du Festival de la Sorgue a été un succès



Le week-end du 4 et 5 mai, les communes du Thor, de L'Isle-sur-la-Sorgue, Saumane-de-Vaucluse, Fontaine-de-Vaucluse et Châteauneuf-de-Gadagne ont accueilli le 47^e Festival de la Sorgue. Une nouvelle édition qui a rencontré un vif succès.

Démonstrations de kayak, initiations à la pêche, contes, concerts, ou encore expositions de photographies. La Sorgue a été mise en valeur sous toutes ses formes durant ce week-end qui lui a été dédié. Cette nouvelle édition du festival a été repensée en faveur des habitants autour de la valorisation du territoire, dans une ambiance décontractée.

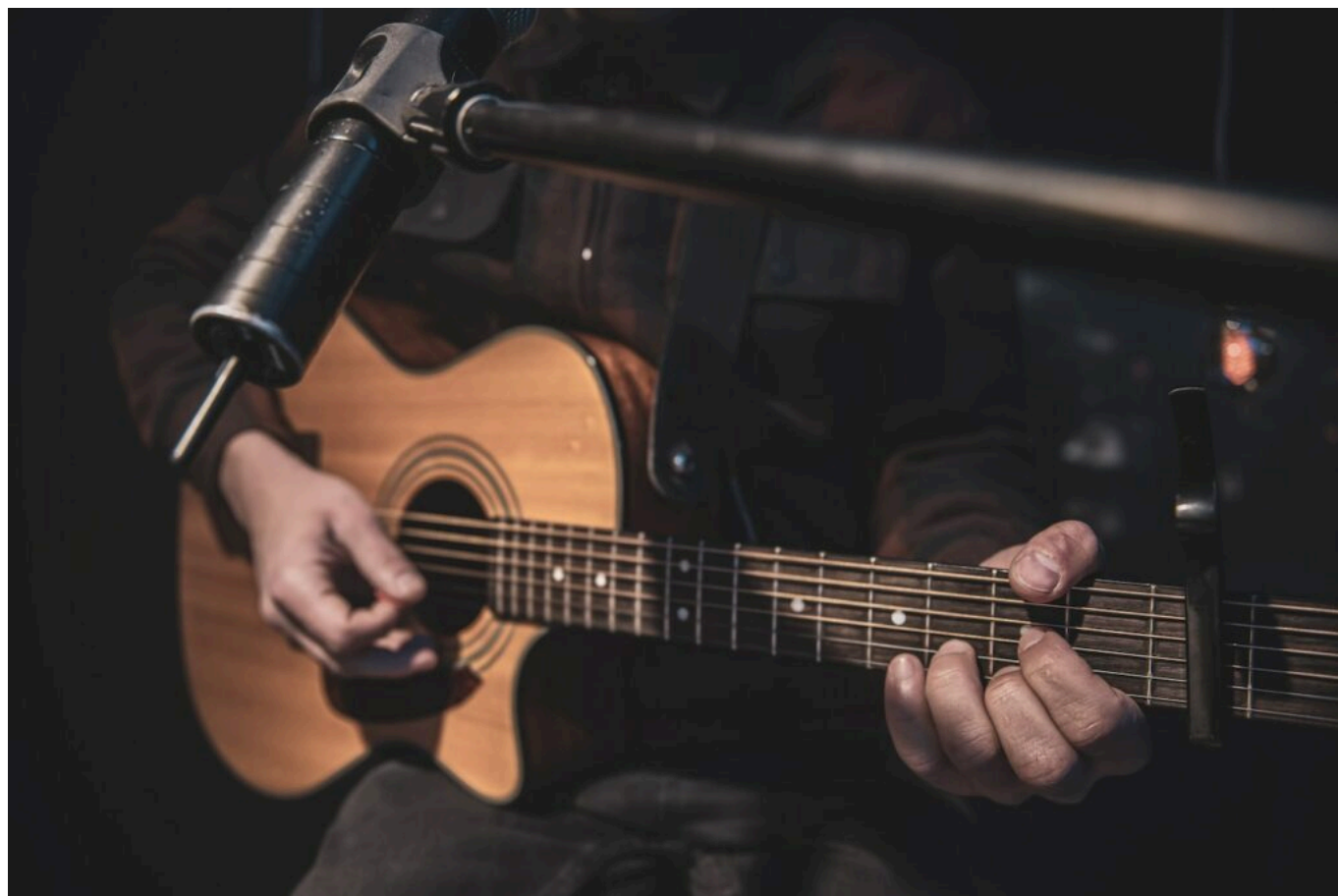
Cette année, le [Syndicat mixte du bassin des Sorgues](#) (SMBS) a été partenaire du festival, qui est organisé par les Comités des Fêtes des cinq communes traversées par la rivière, la Ville de [L'Isle-sur-la-](#)

Écrit par le 23 juillet 2024

[Sorgue](#) et [Isle sur la Sorgue Tourisme](#). Ainsi, de nombreuses animations ont tourné autour de la préservation de la Sorgue et de sa biodiversité.

Les organisateurs vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour une 48^e édition avec une programmation toujours plus qualitative, informative et amusante !

La Sorgue fait son festival



Le Festival de la Sorgue revient pour la 46^e édition durant le mois de juillet. Au programme : cinq concerts uniques dans cinq communes différentes.

Le Festival de la Sorgue est une célébration musicale à travers les communes que représente [Isle sur la](#)

Ecrit par le 23 juillet 2024

[Sorgue Tourisme](#) : Fontaine-de-Vaucluse, Saumane-de-Vaucluse, l'Isle-sur-la-Sorgue, Le Thor et Châteauneuf-de-Gadagne. Chaque commune accueille un concert différent.

Musique acoustique, chants provençaux, chants celtiques ou encore musiques gitanes, il y en aura pour tous les goûts. La Sorgue va vibrer durant tout le mois de juillet aux sons de différentes régions.

Le programme

Le samedi 1^{er} juillet à 19h, le festival débutera avec un Balèti, proche de nos traditions, dans une ambiance guinguette, proposé par Manuson au cœur du village de Saumane-de-Vaucluse, sur la place de la mairie. La municipalité offrira un apéritif dînatoire.

Le samedi 8 juillet à 21h30, le groupe corse Pop Cor's proposera un concert acoustique au Jardin de la Treille à Châteauneuf-de-Gadagne.

Le jeudi 13 juillet à 21h30, vous pourrez danser au son de la musique provençal avec Le Condor, dirigé par Jean-François Gérold, ambassadeur du galoubet tambourin, sur la Place du Chasselas au Thor.

Le vendredi 21 juillet à 21h30, direction la Bretagne avec un bal breton, des chants celtiques et des chants de marins, avec Anacrouse, au Parc Gautier à l'Isle-sur-la-Sorgue.

Le samedi 29 juillet 2023 à 21h30, le groupe avignonnais Gipsy Mariano Los Cortes clôturera le festival avec des musiques gitanes sur la Place de la Colonne à Fontaine-de-Vaucluse.

V.A.

Faire revivre en musique le château du marquis de Sade

Ecrit par le 23 juillet 2024



Un nouveau rendez-vous musical vient de naître dans la région. Les 'Estivales du château de Sade' à Saumane-de-Vaucluse sont uniques par la programmation, le concept et le lieu. La musique éclectique avec des virtuoses internationaux dans les domaines du jazz, classique, électro, réjouira les mélomanes.

Isle sur la Sorgue tourisme et L&R Production vous invite à découvrir 5 concerts exceptionnels. L'originalité ? L'alliance entre musique, vin et gastronomie. « Depuis des mois, nos équipes travaillent sans relâche avec nos partenaires institutionnels et privés pour vous faire (re)découvrir des artistes exceptionnels. Des références internationales dans leurs spécialités respectives », explique Eric Bruxelles, président de L'Isle sur la Sorgue tourisme.

Des concerts non seulement sublimés par le cadre architectural et historique d'exception qu'offre le château de Sade et son parc naturel, mais également par les arts culinaires de créateurs et producteurs locaux qui seront partie intégrante de l'expérience. « C'était le pari fou de faire revivre en musique le château du célèbre marquis de Sade, et nous le relevons dès cet été. » Une sélection de produits locaux bios et naturels, gastronomiques et viticoles sera ainsi proposée afin de mettre en avant les savoir-faire de notre magnifique territoire. La jauge maximale est fixée à 350 personnes sur le site. Les mélomanes découvriront également un joyau de patrimoine vaclusien rénové et classé monument historique, chargé d'histoire et de culture qui domine dans un environnement naturel classé sensible dans les Monts du Vaucluse.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Prévente : 18 euros par soirée / 50 euros pour l'expérience VIP. Sur place : 25 euros par soirée. Adresse : le château du marquis de Sade, montée du château, 84800 Saumane-de-Vaucluse. Ouverture des portes et début des concerts : 19h, 18h30 pour l'expérience VIP. Billetterie : [cliquez ici](#). Restauration, dégustation de vin et buvette sur place.

L.M.

Pays des Sorgues Monts de Vaucluse : présentation du dispositif d'aide aux entreprises

Ecrit par le 23 juillet 2024



En ce début d'année toujours marqué par la crise, la Communauté de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse met en place un nouveau soutien financier avec le versement d'une aide directe équivalente au montant de la cotisation foncière des entreprises (CFE) pour les entreprises des 5 communes du territoire : Fontaine-de-Vaucluse, Saumane-de-Vaucluse, L'Isle-sur-la-Sorgue, Le Thor et Châteauneuf-de-Gadagne.

Le dispositif prévoit une aide financière directe basée sur le montant de la CFE en fonction de la perte de Chiffre d'Affaire (CA). Ainsi pour une perte de 50 % et plus de CA en 2020 par rapport à 2019, le montant de l'aide équivaut au montant de la CFE 2020 dans la limite de 5 000 €. Pour une perte comprise entre 25 % et 49 % de CA en 2020 par rapport à 2019, le montant de l'aide est égal au montant de la moitié du CFE 2020 dans la limite de 2 500 €.

Sont concernées les entreprises des secteurs d'activités fixés par la loi du 30 juillet 2020 et du décret du 5 août 2020, les entreprises dont le siège social ou l'établissement est situé sur le territoire de la

Ecrit par le 23 juillet 2024

Communauté de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, et les entreprises dont l'activité a débuté avant le 1^{er} février 2020 et n'étant pas en liquidation ou redressement judiciaire.

Les demandes doivent être effectuées par courriel jusqu'au 30 juin 2021 à l'adresse suivante : aide-covid@ccpsmv.fr.

Il est obligatoire de fournir les pièces suivantes :

Bilan 2019

Pour les micro-entreprises en franchise de TVA : déclaration URSSAF de CA depuis janvier 2019

Copie de la carte nationale d'identité du dirigeant.

KBIS de l'entreprise ou avis SIRENE de moins de 3 mois et, si nécessaire, attestation indiquant d'un changement de code NAF est en cours.

RIB du compte professionnel libellé au nom de l'entreprise.

Attestation sur l'honneur certifiant être à jour des cotisations sociales et fiscales au 31 décembre 2019.

Copie de l'avis de CFE 2020.

Pour justifier de la perte de Chiffre d'affaire il faut fournir une déclaration comptable signée du cabinet comptable présentant la comparaison de baisse de CA de 2020 par rapport à 2019, ou une attestation sur l'honneur indiquant la perte de CA si l'entreprise ne dispose pas de ces éléments (dans ce cas les éléments définitifs devront être transmis avant le 31 décembre 2021).

Le versement des premières aides s'effectuera à compter de fin février 2021 par virement.

A noter que lors du conseil de communauté du 4 février prochain, l'exécutif présentera une délibération qui fixera les détails du versement de cette aide. La Communauté de communes mobilisera 150 000 € sur ses fonds propres pour alimenter ce dispositif.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le [site de la Communauté de communes](#)

La Poste : ouverture d'un relais saisonnier à Saumane-de-Vaucluse

Pour accompagner ses clients pendant l'été 2020, La Poste met en place 150 points de services saisonniers supplémentaires dans les zones touristiques. A ce titre, le groupe a donc ouvert un Relais saisonnier à Saumane-de-Vaucluse. Situé au sein du restaurant 'Le Haut Perché', cet espace est ouvert

Ecrit par le 23 juillet 2024

du lundi 6 juillet au lundi 31 août.

Ce Relais va permettre aux habitants de la commune, aux commerçants et aux touristes de bénéficier des services postaux les plus courants 7 jours/7 avec une amplitude horaire large :

- Dépôt de courrier, de colis et de lettres recommandées
- Affranchissement de lettres et de colis
- Ventes de timbres, d'enveloppes pré-timbrées et d'emballages colis.

En Vaucluse, La Poste dispose de 81 bureaux et peut aussi s'appuyer sur un réseau local comprenant 19 relais Poste commerçants et 38 agences postales communales.

La Poste Relais - restaurant Le Haut Perché - Place du 18 juin - 84 800 Saumane-de-Vaucluse. Du lundi au dimanche de 9h30 à 23h00 sans interruption, sauf mardi de 9h30 à 17h00.